Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 56 (1918)

Heft: 34

Artikel: Lè dou caïon

Autor: Marc

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-214111

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Un centenaire

Il y aura cent ans, mardi prochain 27 août, que naquit le poète Henri Durand, de Vevey, que la mort enleva, en 1842, à l'âge de 24 ans. Il avait été à l'Académie de Lausanne, l'élève de Vinet et de Juste Olivier. On a de lui un recueil de poésies qui eut six éditions et qui est presque épuisé.

Henri Durand était l'auteur du poème bien

Henri Durand était l'auteur du poème bien connu : Les chalets de La Vare, qui fut couronné dans un concours poétique organisé par l'Académie de Lausanne.

Notre compatriote donnait les plus belles espérances. Eugène Rambert, Adam Vulliet, Philippe Godet, Virgile Rossel lui ont consacré de bienveillantes notices.

A l'occasion de ce centenaire, M. G.-A. Bridel publie dans le dernier numéro de la *Famille* un très intéressant, article illustré d'un portrait d'Henri Durand.

EN MARGE DE LA GRAMMAIRE

Les jeux de mots et les calembours.

E Conteur, dont je m'honore d'être un des vieux amis, a eu l'amabilité de signaler à ses lecteurs mon nouveau Cours de langue française. Cela m'a donné l'idée d'écrire pour lui quelques aperçus sur une question qui touche à la grammaire, celle des jeux de mots et des calembours. Qu'il me permette de dédier ce petit article à mes excellents collaborateurs, MM. L. Jayet, U. Briod et Ch. Vignier.

Remarquez, chers lecteurs, que ces amusements de l'esprit, qu'on appelle calembours, se rattachent directement au chapitre des homonymes. A ce titre, ils mériteraient de tenir une plus large place dans l'enseignement de la langue, ne serait-ce que pour en faire mieux saisir certaines finesses. Si j'avais le plaisir de diriger une classe primaire, j'en ferais une ample collection et, de temps en temps, j'en dirais quelques-uns aux jeunes élèves pour les instruire en les amusant.

Il va de soi que les jeux de mots sont comme toutes les choses humaines : il y en a d'excellents et il y en a de détestables. Les à peu près vulgaires sont quelquefois bêtes à faire pleurer; les pointes spirituelles sont souvent fort savoureuses.

De très grands esprits n'ont pas dédaigné d'en faire, même à la tribune des parlements. Un jour, à la Chambre des députés de Paris, on discutait la question d'Orient: c'était au moment de la grande rivalité de la Russie et de l'Angleterre, qui nous paraît si lointaine aujourd'hui. On avait beaucoup parlé de l'Inde, de la Perse, de l'Afghanistan. Villemain, un austère professeur pourtant, émailla son discours de traits spirituels et y glissa cette phrase, farcie de calembours, qui eut beaucoup de succès:

« Messieurs, la situation est grave. Le Schah « de Perse regarde les Indous avec des yeux « perçants, tandis que les Anglais font le siège « d'Hérat, ce qui excite les souris de la Cham-« bre des Communes ».

Dans une autre circonstance, le célèbre homme d'Etat Thiers, le *petit* Thiers, comme on disait à cause de sa taille, était aussi à la tribune. Il lança un mot qui fut mal compris et souleva une tempête.

— Messieurs, s'écria-t-il, il me semble qu'il y a un petit malentendu entre nous.

Le petit mat entendu, c'est vous Monsieur Thiers, repartit le président Dupin; reprenez votre discours et tâchez de vous faire mieux entendre.

Les jeux de mots sont parfois moins anodins; il y en a de très satiriques.

On parlait un jour (c'était au XVIIIe siècle) d'une précieuse nommée Eglé, fort peu intelligente, qui se piquait cependant de littérature et de plus se maquillait outrageusement: elle avait un pouce de blanc et de rouge sur les joues et plusieurs mouches assassines sur la figure. Elle fit paraître sous son nom un volume de vers qu'on attribuait à un de ses adorateurs. A cette occasion, un plaisant lui décocha ce distique plutôt cruel :

Eglé, belle et poète, a deux petits travers: Elle *fait* son visage et ne *fait* pas ses vers.

Un petit bourgeois de Paris, nommé Campenon, avait pour fils un marchand de chaussures fort bavard, qui estropiait les mots et faisait, comme on dit, des *cuirs* en parlant. Il disait *ormoire* pour armoire et *mère* de glace au lieu de *mer* de glace, ainsi que le héros de Labiche. D'ailleurs très bon fils, il faisait vivre son vieux père, mais on disait, dans le quartier, qu'il lui donnait une nourriture bien indigeste puisqu'il le nourrissait de *cuir*. Le petit bourgeois mourut; un journaliste fit pour lui cette épitaphe:

Ci-gît de Campenon les restes, Mort hélas! il faut l'avouer, Par suite des *cuirs* indigestes Que son fils lui fit avaler.

La langue française se prête merveilleusement aux calembours. Même les plus récentes inventions tombent sous l'empire de ceux-ci. Si vous dites à un aviateur féministe qu'on devrait interdire aux femmes l'aviation, il vous répondra, soyez-en sûr: « Sur un avion on ne peut se passer d'ailes ».

Pour finir cette modeste étude, je terminerai par un conseil, adressé à ceux de nos lecteurs qui ont le cœur faible et, par amabilité envers leurs amis, s'oublient trop longtemps autour d'une table de jass, de bridge ou de whist, au grand déplaisir de leurs tendres moitiés:

« Quand on a trop de cœur, il faut se garder « à carreau, contre la dame de pique et tâcher « de trouver un trèfle à quatre feuilles, ce qui « est un excellent atout dans le jeu de la vie ».

HENRI SENSINE.

Par devant moi. — Un officier d'état-civil s'est trouvé dernièrement dans un cruel embarras. Un enfant lui était né depuis trois jours et son adjoint était absent. Il fallait néanmoins dresser l'acte de naissance.

L'officier d'état-civil qui, dans sa jeunesse, avait travaillé quelques mois chez un vieux notaire, s'acquitta de son office de la manière suivante, après y avoir mûrement réfléchi.

« Aujourd'hui (la date) étant accompagné de tel et tel, mes témoins, je suis comparu devant moi, officier d'état-civil, à l'effet de déclarer que ma femme vient d'accoucher d'un enfant vivant et bien constitué.

« Sur ma demande: De quel sexe est l'enfant et quels étaient ses père et mère? je me suis répondu qu'il est du sexe masculin et fils de moi, François " et de Marie-Susanne ", moi épouse; en foi de quoi j'ai signé le présent act avec moi et les dits témoins. (Signatures!)

LÈ DOU CATON

▼ É pas se vo voliâi mè craîre, mâ l'autr que i'avé bu on verro et que su zu n cutsi on momeint su on bocon de fein que chètsîve dè coûte lè z'èbouèton, m'ein arrevâ de iena que i'ein su oncora tot eimbre licoquâ. l'avé guegnî pè la bornatse dèvant de mè rebattâ que bas. Lè dou caïon l'ètant cutsi dessu le boaderon su la paille, l'on ve l'autro; ein avai ion que sè grattave lo gottroset ein sè crinsseint su la rîta âo vesin. Mè su adan eindroumâ. Adan, et c'est lè on affére dau diabllio, i'é oïu dèvesâ clliau caïon — oï, ma fâi! — quemet se l'avant ètâ dâi fenne. L'èl vretâ vretâblliâ. Desant dinse. L'è Quuva-Roth que coumeincîve (clli que sè crinssîve, recou gnessé prau sa voix); l'autro s'appelle Tiu-mo

Quuva-Rotta. — Dis vâi, Tiu-Mou, quem trâove-to que l'affére va ora por no?

Tiu-Mou. — Tè repondri quemet clli qui tsesîve du dessu on tâi d'onna carrâïe. Quai-con que lo vâi du lo galata lâi brâme quemet tè, pardieu! «Quemet va-te? » Et l'autro, que l'ètâi dza à sti momeint, ein tseseint adî, à la hiautiau dâi fenître dâo pâilo d'amon, laige pond: «Va bin tant qu'ora, mâ que doûre!» Mè ie tè dio assebin quemet clli l'hommo — à respet! — «Por no, va bin tant qu'ora, mâ que cein doûre. »

Quuva-Rotta. — N'è pas l'eimbarrâ, mâ lâi a bin dau tsandzi. Tè rappele-to quemet on no fasâi lè z'autro iâdzo?

Tiu-Mou. — L'è su. On no traitâve quemet dâi pouâi et dâi coffo d'hommo — adî à respet! — que sant.

Quuva-Rotta. — Na pas ora, no soignant quemet lau bouîbo.

Tiu-Mou. — Bin mî. I'è oïu l'autr'hî lo menistre que desâi à noutron soûlon (clli que dort per dessu lo fein, dè coûte no): « Vo z'âi mé de pedhî de voûtrè caïon que de voûtre z'einfant!» Sâ-to que l'autro l'a repondu?

Quuva-Rotta. — Na fâi na, clli l'hommo — respet! — quemet te dit.

Tiu-Mou. — Eh bin! l'a de dinse: « Mois lo menistre, bin su! Lè caïon lè faut atsetâ te, na pas lè bouîbo on lè fâ no-mîmo, rein que de te ma fenna. »

Quuva-Rotta. — L'è veré cein, que l'an pedhî de no. Le vâi dza rein que quand m'e venu mau à la quuva, justo quasu à la pllièci sâ rebibole quemet dai bigoudis dè fèmalle Lo mâidzo que l'ant fé veni (dein lo teimp l'arant de âo vètèrinéro), l'a de : «Lâi faut cop la quuva». Eh bin! po ne pas mè fère tra souffri, m'ein rongne ti lè dzo on petit bet. F tot parâi pas asse mau que de la rongnî tota ei on iâdzo.

Tiu-Mou. — Vâi! Coumeinço à peinsâ qui le z'hommo no z'âmant bin mé que du dèvant. Estiusa-mê; i'é âobllia de dere le z'hommo respet!

Quuva-Rotta. — L'è quemet clli que vegu no rontre lè deint et qu'on lâi desâi lo magni-Ora lâi diant lo dentiste et on raconte que quant vint no parâ lo mor, no z'eindor la plliéce p ne pas trau no fère mau.

Tiu-Mou. - Et pu on no respette on bocon mé. Dinse deçando né, quand m'ant pèsâ, sâ-to cein que la fenna l'a de ?... Dis-vâi, po la fenna, crâi-to que faille assebin dire quemet po l'hommo, à respet ?

Quuva-Rotta. — Oh! l'hommo, la fenna. cein ra tot dau mîmo. Tot parâi po la fenna te porrâi dere : « Ao respet que tè dâvo! ». L'è pe

galé. Mâ, qu'a-te de la fenna?

Tiu-Mou. - L'a de dinse : « Eh bin! à six francs la livra, et lo baillo pas à moins, mon Tiu-Mou l'a fé treinta francs du la senanna passâ.»

Quuva-Rotta. - L'è bin quemet te dit : Mâ que cein doûre por no! — Et principalameint qu'on ne vîgne pas tant fiè de cein. Faut restâ dâi bon caïon, pas fi quemet dâi piau su dâi molan. Te sâ cein que l'è arrevâ à noutron poûro frâre que l'étâi avoué no. L'è moo de ferta. L'avant batsî Gueliaumo et l'a mî amâ crèvâ que de s'appelâ Gueliaumo!...

Justo à sti momeint, mè su reveilli, tot èpouâiri de cein que i'avé oiu. La tîta mè feindâi dau tant que mè fasâi mau.

MARC A LOUIS.

A L'ÉCOLE

Un instituteur du canton, M. E. D. nous écrit : l'avais donné comme sujet de composition à mes élèves: « Le mois de juin ; croquis champêtre ».

Après avoir décrit les splendeurs de la nature, en cette saison, ainsi que les travaux des agriculteurs, un petit garçon dont le père est vigneron, ajoutait textuellement cette phrase:

« Mais, dans le vignoble, toutes les femmes sont à l'attache et pendant ce temps-là les hommes souffrent ... »

Le brave garçon voulait dire que les femmes étaient occupées à l'attachage de la vigne, et deurs maris au soufrage. (Authentique). * * *

Le printemps dernier, à la rentrée des classes, une fillette de 8 ans raconte triomphalement à son papa, qu'elle a « tout fait de 1 à l'examen » (le meilleur succès).

Jaloux, son frérot, qui vient de débuter à l'é-

cole, s'écrie, à son tour :

Moi aussi, papa, je n'ai rien fait que des 1, à l'école de ce matin!

Le petiot avait fait des bâtons.

POUR LES DAMES

Lois sacrées de Manou (Inde)

Voici ce qui plaira, sans doute, beaucoup plus à nos lectrices qu'à nos lecteurs, étant donné surtout le renchérissement de la vie.

Le code de Manou ou lois de Manou est un recueil divisé en douze livres qui traitent du droit public et privé et des commandements de Dieu. Il est difficile de déterminer l'époque à laquelle cet ouvrage fut composé.

Voici, à titre de curiosité, quelques-unes des dispositions du code, mais nulle part on n'y trouve, comme certains historiens l'ont dit, l'obligation aux femmes de se brûler sur le

corps de leurs maris.

1º Les femmes mariées doivent être comblées d'égards et de présents par leurs pères, leurs trères, leurs maris et les frères de leurs maris, lorsque ceux-ci désirent une belle postérité;

2º Toute famille où les femmes vivent dans l'affliction ne tarde pas à s'éteindre; mais lorsqu'elles ne sont pas malheureuses, la famille s'augmente et prospère en toutes circonstances;

3º Les hommes qui nourrissent le désir des richesses, doivent avoir beaucoup d'égards pour les femmes de leur famille, et leur donner des parures, des vêtements et des mets recherchés; 4º Lorsqu'une femme brille par sa parure,

toute sa famille resplendit également; mais si elle ne brille pas, la famille ne jouit d'aucun éclat:

5º Si une femme n'est pas parée d'une manière brillante, elle ne fera pas naître la joie dans le cœur de son époux; et si le mari n'eprouve pas de joie, le mariage demeurera stérile :

6º Une femme stérile doit être remplacée la septième année; celle dont les enfants sont tous morts, la dixième; celle qui ne met au monde que des filles, la onzième; celle qui parle avec véhémence, avec aigreur ou avec légèreté, sur-

Les bonnes âmes. - L'autre semaine, dans une partie en campagne qui réunissait une douzaine de personnes, une dame, dont l'ouïe était un peu dure, remarque que les regards de deux autres dames, en conversation, se dirigeaient de temps en temps sur elle. Leurs petits sourires significatifs, ainsi que leurs physionomies, exprimaient suffisamment que l'on ne traitait pas la pauvre sourde avec beaucoup de bienveillance. D'ailleurs, en raison de son infirmité, on se gênait peu, et quelques mots saisis de temps à autre la mirent au fait de la conversa-

Quand les deux méchantes langues eurent fini, l'une d'elles s'approcha de la victime de leurs calomnies et, avec un ton des plus compatissants:

- Chère madame, vous devriez chercher à faire quelque chose pour vous guérir de votre infirmité... Consultez un spécialiste, croyez-

- Merci, Madame, répondit la sourde, je viens de m'apercevoir que j'entends encore beaucoup trop!

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

La Bibliothèque de mon oncle

RODOLPHE TOEPFFER

Je me levai pour me soulager, et je me promenai dans ma chambre, laissant échapper des mots, des phrases entrecoupées.

« ... Vous ignorez qui je suis, et déjà je ne vis « plus que de vous ou de votre image... Pourquoi « suis-je ici?... J'ai voulu vous voir... J'ai voulu, au « risque de vous déplaire, vous faire savoir qu'il est un jeune homme dont vous êtes l'unique pen-« sée... Pourquoi suis-je ici? C'est pour mettre à « vos pieds mon amour, mon sort, ma vie... Juive? « Et qu'importe ? Juive, je vous adorerai ; juive, je « vous suivrai partout !... O ma chère juive !... « Trouverez-vous ailleurs la tendresse, le dévoue-« ment, la félicité que mon cœur vous tient en ré-« serve ? Ah! si vous pouviez partager la moitié de « ce que j'éprouve, vous béniriez le jour où vous « me vîtes à vos pieds, et aujourd'hui même vous « me laisseriez l'espoir que je ne vous ai pas parlé

Je m'arrêtai soulagé. J'avais versé dans ces mots une partie des sentiments qui inondaient mon âme, et, au feu dont j'accompagnai mes discours, je croyais voir la jeune fille rougir, s'émouvoir, et mes paroles arriver jusqu'à son cœur. Alors, portant la main sur le mien : «Ah! non, ajoutai-je, « par pitié pour un malheureux, ne me repoussez pas, vous me repousseriez dans l'abîme! La vie « pour moi, c'est où vous êtes! » Eh!... Le diable l'emporte! Oh! mon oncle! mon oncle!

Tout était perdu, perdu sans ressource, et je fus sur le point d'en verser des larmes amères. La passion m'avait ennobli à mes propres yeux; pour quelques instants cette défiance de moi-même, ce dégoût, ces craintes qui toujours venaient empoi-sonner mes espérances, avaient disparu; je me trouvais comme posé d'égal à égal devant ma divinité, et, en achevant ces mots, je portais ma main sur mon cœur, que je sentais brûlant jusqu'à la peau, lorsque... Non! j'eusse mis la main avec moins de dégoût sur une froide couleuvre, sur un humide crapaud... J'arrachai le monstre, et je le jetai loin de moi.

En cet instant entra mon oncle Tom, calme comme le Temps, une fiole à la main, son livre sous le bras. « Maudits soient, lui dis-je avec emportement, votre Hippocrate, vos bouquins, et tous ceux qui... Qu'avez-vous fait? Dites, mon oncle, qu'avez-vous fait?... Deux fois troubler les plus doux instants de ma vie! Qu'est-ce encore? Venezvous m'empoisonner? »

Durant cette apostrophe, mon oncle Tom, bien loin de se fâcher, avait repris la chaîne de son raisonnement là où il l'avait laissée, et, s'étant confirmé dans l'idée que le délire continuait, il avait pris l'attitude d'un observateur finement attentif. Sans tenir aucun compte du sens de mes paroles, il étudiait avec sagacité, au geste, à l'altération de la voix, au feu de mes regards, la nature et les progrès du mal, notant dans son esprit jusqu'aux plus petits symptômes pour les combattre ensuite.

« Il a ôté l'emplâtre, dit-il tout bas. Jules?

Ouoi ?

Couche-toi, mon ami; couche-toi, Jules, faismoi ce plaisir. »

Et, tout bien considéré, je me couchai, songeant qu'il m'était impossible de prouver à mon oncle que je n'étais pas fou, à moins de lui avouer mon secret, ce qui, dans ce moment, aurait ruiné tout mon projet, sans lui prouver que je fusse sain d'esprit.

« Et voici une boisson que je t'apporte. Bois, mon ami, bois. »

Je pris la fiole, et, faisant semblant de boire, je laissai couler le liquide entre le lit et la muraille. Mon oncle m'entoura la tête d'un mouchoir à lui, me couvrit jusqu'aux yeux, ferma les rideaux, les volets, et tira sa montre : « Il est trois heures, ditil, il doit dormir jusqu'à dix heures; à dix heures moins vingt minutes, ce sera le moment de descendre. » Et il me quitta.

Epuisé de fatigue, je dormis quelques instants; mais bientôt l'agitation me chassa de mon lit, et je m'occupai des préparatifs de mon projet. Je fis un mannequin aussi semblable à moi qu'il me fut possible, je lui entourai la tête du mouchoir de mon oncle, je le couvris bien; puis je refermai mes rideaux, bien sûr d'ailleurs que mon oncle, sur l'autorité d'Hippocrate, ne les ouvrirait pas avant dix heures. Après quoi, j'allai m'établir à la fenêtre.

Déjà passaient quelques laitières; le portier ouvrait; les hirondelles étaient à l'ouvrage. Le retour de la lumière, la fraîcheur du matin, la vue des objets accoutumés, ramenant en moi plus de calme, me faisaient voir mon entreprise sous un aspect moins favorable, et je chancelai presque; mais, lorsque les impressions de mon songe me revenaient en mémoire, il me semblait que renoncer à ce projet, c'était renoncer sans retour à tout ce qu'il y a de plus doux au monde, et je retrouvais tout mon courage.

Cependant le temps s'écoulait. Je venais de tirer ma montre, quand la vis cria. C'était dix heures moins un quart. Je sortis promptement, et je laissai mon oncle s'installer auprès du mannequin, pendant que j'allai m'établir dans la silencieuse bibliothèque.

(A suivre.)

Hélas!!... - C'était au bal:

- Voyons, mon oncle, que préférez-vous avec moi, la valse à deux temps ou à trois temps?

- Hélas! ma chérie, la valse n'a qu'un temps!

Guide-souvenir de Lausanne et environs. L'imprimerie du Léman (S. A.) vient d'éditer un élégant guide de Lausanne et environs de format de poche et dont le texte est complété par de nombreux plans et illustrations. Son succès est certain.



Rédaction: Julien Monnet et Victor Favrat

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS